

Le 16 octobre 2013

Diffusion :

Lancement de l'évaluation environnementale du Programme de collecte de données sismiques en 2D, 3D et 4D dans la zone extracôtière de l'est de Terre-Neuve (2014-2024) de Suncor Energy

Le 11 octobre 2013, Suncor Energy a soumis à Canada — Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet à l'égard d'un programme de levés sismiques, de levés des sites de puits (c.-à-d., des géorisques) et de profilage sismique vertical. C-TNLOHE a déterminé que le Projet nécessitera une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*, appelées aux présentes les Lois de mise en œuvre des Accords.

La description de projet annexée décrit les activités proposées dans le cadre du programme. Suncor propose de réaliser des levés sismiques 2D/3D/4D dans une région de la zone extracôtière de l'est de Terre-Neuve qui comprend des parties du bassin Jeanne d'Arc, de la passe Flamande et du bassin Orphan. À l'heure actuelle, on ne sait pas avec certitude si Suncor effectuera des levés sismiques en 2014.

C-TNLOHE a déterminé que votre organisme pourrait être pourvu des connaissances voulues liées à l'environnement ou aux pêches touchant l'exécution de cette évaluation.

La présente lettre a pour but de déterminer, conformément aux Lois de mise en œuvre des Accords, les ministères ou organismes qui peuvent avoir les connaissances voulues et d'établir un échéancier pour la réalisation d'un examen préalable, et de solliciter des commentaires sur l'ébauche de document de détermination de la portée annexée.

Échéancier de l'évaluation

C-TNLOHE demande que l'examen préalable soit réalisé le plus rapidement possible et propose le calendrier suivant :

Demande des connaissances voulues	Réponse au plus tard le 30 octobre 2013
Examen du rapport provisoire d'EE	Réponse environ 6 semaines après la réception du document.
Examen du rapport d'EE révisé ou de l'addenda, au besoin	Réponse environ 3 semaines après la réception du document.
Préparation de la décision d'EE	3 semaines (peut débuter pendant l'examen de l'EE finale ou de l'addenda); comprend l'examen de toutes les ébauches.

Conformément aux Lois de mise en œuvre des Accords, C-TNLOHE vous demande d'examiner les renseignements annexés et d'informer C-TNLOHE de votre détermination au plus tard le **30 octobre 2013**. Si vous déterminez que vous êtes pourvu des connaissances voulues, veuillez informer C-TNLOHE de la nature de ces connaissances et de la personne avec qui communiquer pour obtenir de l'aide au plus tard le **30 octobre 2013**.

Si aucune réponse n'est reçue de votre part au plus tard à la date indiquée ci-dessus, C-TNLOHE présumera que votre ministère ou organisme n'est pas pourvu des connaissances voulues.

Espèces en péril — Notification du ministre compétent en vertu du paragraphe 79(1)

Conformément au paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes inscrites à l'annexe 1 sont susceptibles de se trouver dans la zone du projet qui relève de la compétence de C-TNLOHE. La probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera déterminée au cours du processus d'examen préalable.

- En voie de disparition :
 - Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
 - Rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*)
 - Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)
 - Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)
 - Grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*)

- Menacées :
 - Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)
 - Loup tacheté (*Anarhichas minor*)

- Préoccupantes :
 - Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)
 - Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)
 - Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur les renseignements annexés ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel au <dhicks@cnlopb.nl.ca>.

Meilleures salutations,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

Pièces jointes

c.c. D. Burley

DIFFUSION :

Organismes fédéraux	
M. Jason Kelly Ministère des Pêches et des Océans Case postale 5667 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	M. Jerry Pulchan Environnement Canada Bureau de district de Terre-Neuve 6, rue Bruce, Mount Pearl (T.-N.-L.) A1N 4T3
M. Randy Decker Transports Canada Case postale 1300 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	Mme Allison Denning Santé Canada Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs Bureau 1625, 1505, rue Barrington Halifax (N.-É.) B3J 3Y6
Mme Carol Lee Giffin Défense nationale Case postale 99000 Succ. Forces Halifax (N.-É.) B3K 5X5	Mme Angela Donato Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 3 ^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Organismes provinciaux	
M. Bas Cleary Ministère de l'Environnement et de la Conservation Case postale 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	M. Tom Dooley Ministère des Pêches et de l'Aquaculture Case postale 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6
M. Fred Allen Ministère des Ressources naturelles Case postale 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	